

26 & 27

AVRIL

2019

CENTRE DE RECHERCHE

ENTREPRENEURIAT ET PERFORMANCE

DE LA PME

1^{er} Congrès International

**ÉCONOMIE
DIGITALE
ET PME
EN
AFRIQUE**

En Afrique, comme partout dans le monde, la PME occupe une place centrale dans la création de la valeur et de l'emploi. Certains pays africains ont compris l'importance de ces organisations dès le début de ce siècle et ont mis en place des structures d'accompagnement et de mise à niveau.

D'autres ont adopté des critères quantitatifs et qualitatifs pour définir l'objet-PME. L'OCDE note dans ses repères N°7 (2005) que la PME en Afrique est le chaînon manquant. Outre la rareté des données du fait de la prédominance de l'informel, elles sont difficilement comparables d'un pays à un autre. Par exemple, au Congo, près de 80% des entreprises emploient moins de cinq personnes et pour 2 100 entreprises immatriculées dans le secteur formel, on dénombre 10 000 structures informelles. Au Sénégal, la contribution des PME à la création de la valeur ajoutée nationale avoisine les 20 %.

La globalisation et la digitalisation de l'économie renvoient aux opportunités mais aussi aux menaces qui résultent de l'ouverture des frontières et de la déréglementation du commerce international. Elles renvoient aussi aux différents modèles d'affaires permis par la technologie numérique, les smartphones, les big data et les plateformes virtuelles qui caractérisent ce que l'on a couramment appelé ces dernières années l'économie collaborative ou l'économie de partage. La digitalisation, un des aspects les plus apparents de la globalisation, touche tous les secteurs d'activité et toutes les entreprises quelle que soit leur taille. Elle métamorphose le mode de fonctionnement organisationnel mais aussi stratégique des entreprises. Elle génère énormément d'opportunités de croissance et de création d'emplois à des coûts concurrentiels et temporels moindres ; mais, en même temps, elle menace plusieurs secteurs traditionnels en voie de disparition. L'exemple de plateformes collaboratives telles que Uber, Booking, AirBnB, BlaBlaCar, déchirent certaines activités économiques traditionnelles, mais génèrent des milliers d'emplois directs et indirects. Ces exemples illustrent le processus de « destruction créatrice » à l'heure du numérique et présentent un nouveau visage de la croissance économique.

Appelée aussi ubérisation, la digitalisation de l'économie permet de générer des gains de productivité considérables et de renouveler le stock d'emplois par l'émergence de nouveaux métiers et la disparition d'autres. Vue comme le Fordisme du 21^{ème} siècle, l'ubérisation déstabilise les acteurs en place, les institutions et les réglementations en vigueur. Elle constitue le bouleversement d'un secteur par un nouvel entrant numérique. Cette économie des plateformes digitales met en relation les offreurs et les demandeurs et métamorphose les modèles d'affaires classiques et même certains principes de la théorie économique néoclassique, tels que la productivité marginale et le coût marginal.

Le phénomène de la globalisation, amplifié par la révolution numérique, marque le passage d'un monde en compétition internationale vers un monde interconnecté et interdépendant en hyper-compétition globale.

Dans cette perspective, il convient de se demander :

Où en est le continent Africain quant aux changements cités ci-dessus ?

Selon le Rapport Mondial sur les Technologies de l'Information 2015, publié par le Forum Économique Mondial, les pays en développement et émergents ne parviennent pas à exploiter le potentiel des technologies de l'information et de la communication pour favoriser la transformation sociale et économique nécessaires pour rattraper les pays plus avancés. Ainsi, malgré l'évolution considérable des performances économiques des pays africains durant les 15 dernières années, les défis de la compétitivité s'imposent à tous les niveaux : micro (l'entreprise), méso (le secteur) et macro (la nation). La prospérité économique prendra certainement sa voie par la participation des entreprises et leur positionnement sur des chaînes de valeurs globales et par l'inclusion numérique. Ces dernières offrent d'énormes opportunités en amont (recherche et développement, conception, innovation, production, logistique) et en aval (livraison, accompagnement, services après-vente).

D'autres opportunités sont offertes par les activités de soutien et de services, et dans le secteur du numérique. Les stratégies de réseautage et les problématiques de capacités (organisationnelles et financières) se posent et s'imposent avec acuité.

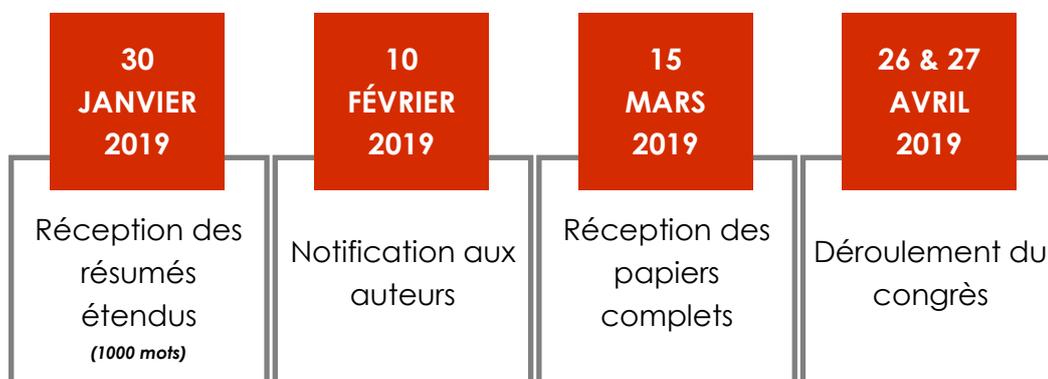
Le débat autour de la PME Africaine à l'ère de la globalisation est interdisciplinaire parce qu'il suppose un échange de connaissances transversales et spécifiques à plusieurs disciplines pour comprendre l'objet PME-Africaine dans un environnement scientifique et technique complexe, réunissant les domaines suivants : stratégie (BtoB, BtoC), marketing, finance, GRH, fiscalité, droit, audit, sociologie, TIC, etc. Ce débat est dès lors pluridisciplinaire et multi-professionnel parce qu'il permet aux chercheurs de disciplines différentes mais aussi aux praticiens de différents secteurs d'activité de se rencontrer autour de cet objet de recherche et d'action. La PME est au cœur de ce débat parce qu'elle est fragile et différente de la grande entreprise. Il s'agit d'un débat entre économistes, stratèges, marketeurs, financiers, juristes, socio-anthropologues, développeurs informaticiens, et bien d'autres. Ce regard croisé serait l'occasion de débattre des vraies problématiques de la PME mais aussi des différentes opportunités offertes par cette transformation numérique.

AXES DE RÉFLEXION

Les axes de réflexion ci-dessous ne représentent pas une liste exhaustive des problématiques qui peuvent être abordées par les participants. Toute proposition en relation avec la PME, le digital, l'innovation... indépendamment du champ scientifique du participant est retenue. Les principaux axes de réflexions qui cadrent ces journées sont les suivants :

- Le digital et la compétitivité des économies africaines.
- L'émergence économique et le digital.
- L'ubérisation de l'économie et le formel vs informel.
- Les modèles et les opportunités d'internationalisation des PME africaines à l'ère du digital.
- Le coût social de la digitalisation de certains secteurs traditionnels tels que le transport urbain et l'agriculture.
- La confiance et l'économie des plateformes.
- Le digital et les capacités innovatrices des PME et TPE.
- Les politiques nationales et l'entrepreneuriat digital.
- Les nouveaux métiers et modèles d'affaires à l'ère du digital.
- Le digital et les modèles de la croissance économique.
- Le capital humain et les opportunités de l'économie digitale.
- Le juridique à l'ère du digital et piratage numérique.
- Les entreprises naissantes et le protectionnisme dans l'économie digitale.
- La métamorphose des chaînes de valeur et le digital.
- La digitalisation de l'économie et la régulation des plateformes numériques.
- L'économie numérique et le statut de l'auto-entrepreneur.
- L'économie numérique et les nouvelles situations de travail et de management.
- L'Audit à l'ère du digital : des nouveaux enjeux aux nouvelles méthodes.
- L'image et la responsabilité sociétale des entreprises en contexte de l'omni-digitalisation.
- Le digital au service de l'intelligence économique.
- Le digital et management pédagogique et administratif des écoles privées en Afrique.

DATES À RETENIR



Les papiers (résumés étendus) doivent être envoyés à l'adresse électronique suivante : eppme.2018@gmail.com et en copie salah.koubaa@etude.univcasa.ma

COMITÉ D'ORGANISATION

- Abdellatif KOMAT, directeur du Centre de recherche en Entrepreneuriat et Performance des PME, Université Hassan II de Casablanca (Maroc).
- Abdlewahed ALAOUI MDAGHRI, FSJES- Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Abdelmajid BENRISSOUL, ENCG - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Ismail KABBAJ, ENCG - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Khalid ELOUAZZANI, FSJES - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Rachida JALLAL, FSJES - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Karim GASSEMI, ENCG - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Yasmina BENNIS BENANNI, FSJES - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Fatima Zahra ALAMI, FSJES - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Fatem BOUTALEB, FSJES - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Sara YASSINE, FSJES - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- Abdellatif KOMAT, FSJES- Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Mohammed BERRADA, FSJES - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Belkassem AMAMOU, ENCG- Université Mohammed 1er d'Oujda (Maroc)
- Abdlewahed ALAOUI MDAGHRI, FSJES- Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Abdelmajid, BENRISSOUL, ENCG - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Bertin Léopold KOUAYEP – ESCG de Yaoundé et ISTECS-Paris (Cameroun et France)
- Élias Perrier NGUEULIEU - ESCG de Yaoundé et CERESC-UYI (Cameroun)
- Christophe SCHMITT, IAE de Metz - Université de Lorraine (France)
- Rachida JALLAL, FSJES - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Mounia BENABDALLAH - IDRAC BUSINESS SCHOOL - (France)
- Walid HADHRI - CENTRALE DG (Tunisie)
- Said CHAHI, FSJES - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Raouf JAZIRI, Université de Sousse (Tunisie)
- Salem ABEIDNA, Faculté des Sciences Juridiques et Économiques de Nouakchott (Mauritanie)
- Serge Francis FRANCISSIMEN NANA, École Supérieure Polytechnique, Université Cheikh Anta DIOP de DAKAR (Sénégal)
- Etienne ST-JEAN, Université du Québec à Trois-Rivières (Canada)
- Mohammed LEGSSYER, FSJES - Université Mohammed 1er d'Oujda (Maroc)
- Florent SONG-NABA, UFR/SEG, Université Ouaga II, (Burkina Faso)
- Saida AMANSOU, ENCG - Université Mohammed 1er d'Oujda (Maroc)
- Aziz CHERABI, Université de Constantine 2 (Algérie)
- Mamboundou JEAN PAUL, Insitut National des Sciences de Gestion libreville (Gabon)
- Ghizlane BERREZOUK, ENCG - Université Abdelmalek Essaadi de Tanger (Maroc)
- Majda ALAOUI, ENCG - Université Mohammed 1er d'Oujda (Maroc)
- NGOK Evina FSEGA Université de Douala (Cameroun)
- Lhacen BELHCEN, FSJES - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Philippe REIGNIER, Université d'Ottawa (Canada)
- Abderrahime BENLEKOUIRI, EST - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Abdelhak SAHIBEDDINE, ENCG - Université Chouaib Doukkali d'El Jadida (Maroc)
- Ibtissam ABARAR, EST - Université Hassan II de Casablanca (Maroc)
- Taoufik YAHYAOUI, FSJES - Université Mohammed V de Rabat (Maroc)